



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2020/138**

**OBJET : MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DE LA  
COMMUNE DE SAUCATS AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES**

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 37**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 43**

**Quorum : 15**

**Date de convocation : 18 novembre 2020**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 18 novembre 2020**

**Le 25 novembre de l'année deux mille  
vingt à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	A		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	E	M. CLAVERIE
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. TAMARELLE
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.  
 Le procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/138

## OBJET : MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE SAUCATS AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES

**Vu** les articles L. 5211-40 et L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'article 6 des statuts portant sur le fonctionnement du Conseil de Communauté et du Bureau qui prévoit que le Conseil de Communauté crée des commissions et que chaque commune sera représentée par au moins un délégué,

**Vu** la délibération 2020/097 du 28 juillet 2020 portant désignation des membres des commissions,

**Vu** la délibération 2020-09-002 du Conseil municipal de Saucats en date du 10 septembre 2020 portant modification des représentants de la commune à la commission Solidarités et Petite enfance de la Communauté de communes de Montesquieu,

**Vu** la délibération 2020-09-003 du Conseil municipal de Saucats en date du 10 septembre 2020 portant désignation des représentants de la commune à la commission Gestion des déchets,

**Vu** la délibération 2020-09-004 du Conseil municipal de Saucats en date du 10 septembre 2020 portant désignation des représentants de la commune à la commission Régimes hydrauliques,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### EXPOSE

Considérant qu'il est possible lorsqu'un EPCI à fiscalité propre forme une commission dans les conditions mentionnées à l'article L2121-22, qu'il puisse prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon les modalités qu'il détermine.

Compte-tenu d'une part de l'application de la nouvelle législation qui réduit le nombre de conseillers communautaires et d'autre part de l'ampleur des dossiers à suivre, il est proposé que la composition des commissions thématiques de travail puisse comprendre à la fois des conseillers communautaires et des conseillers municipaux.

Cette participation se fera à partir des candidatures proposées par les communes et fera l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire à la majorité simple.

Considérant d'une part que Monsieur Bruno CLEMENT, Vice-président en charge de la commission Solidarités Petite Enfance n'est, du fait de sa qualité, pas comptabilisé parmi les représentants de la commune de Saucats à cette commission.

Considérant d'autre part que la Communauté de communes de Montesquieu a, pour cette nouvelle mandature, choisi de subdiviser la commission Gestion des déchets et Régimes hydrauliques en deux sous-commissions distinctes.

Par les délibérations susvisées le Conseil municipal de Saucats a ainsi nommé deux nouveaux représentants à la commission Gestion des déchets chacune ainsi que modifié les délégués de la commission Solidarités et Petite enfance.

Il y a donc lieu de modifier les listes des membres des commissions susvisées.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 27/11/2020  
Reçu en préfecture le 27/11/2020  
Affiché le   
ID : 033-243301264-20201125-2020\_138-DE

**N°2020/138**

**OBJET : MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DE LA  
COMMUNE DE SAUCATS AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES**

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Décide de la participation aux commissions ci-dessous mentionnées :

<b>7</b>	<b>COMMISSION SOLIDARITÉS ET PETITE ENFANCE</b>		
	<b>COMMUNES</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
	AYGUEMORTE LES GRAVES	Madame TALABOT	Madame RAMOS
	BEAUTIRAN	Madame HUILLET-RICARD	Madame LAGARDE
	CABANAC ET VILLAGRAINS	Madame FREMY	Madame LALANNE
	CADAUJAC	Madame BOURROUSSE	Madame DIGUET
	CASTRES GIRONDE	Madame PEREZ	Madame DURAND
	ISLE SAINT GEORGES	Madame DAUBANES	Monsieur NAPIAS
	LA BREDE	Monsieur LAFFARGUE	Madame BOURRIER
	LEOGNAN	Madame PRÉVOTEAU	Madame RIGAUT
	MARTILLAC	Madame LIBREAU	Madame ROUZIER-TOUSSAIN
	SAINT MEDARD D'EYRANS	Madame SABY	Madame HALLOUCHE
	SAINT MORILLON	Monsieur BARBESSOU	Madame GIRARD-DIAZ
	SAINT SELVE	Madame BURTIN DAUZAN	Monsieur AUNOS
	SAUCATS	Madame TICHANÉ	Madame CHERGUI

<b>8</b>	<b>COMMISSION GESTION DES DÉCHETS ET RÉGIMES HYDRAULIQUES</b>		
<b>8a</b>	<b>SOUS COMMISSION GESTION DES DÉCHETS</b>		
	<b>COMMUNES</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
	AYGUEMORTE LES GRAVES	Monsieur GODARD	Madame FABRIKEZIS
	BEAUTIRAN	Monsieur BARRÈRE	Monsieur TARTAS
	CABANAC ET VILLAGRAINS	Madame CAUSSÉ	Monsieur GUIRAUD
	CADAUJAC	Monsieur MONGE	Madame LAUDE
	CASTRES GIRONDE	Monsieur DURAND	Madame DURAND
	ISLE SAINT GEORGES	Monsieur LALANNE	Monsieur PATROUILLEAU
	LA BREDE	Monsieur FREY	Madame ALGAYON
	LEOGNAN	Madame BONNETOT	Monsieur CABROL
	MARTILLAC	Monsieur CLAVERIE	Monsieur SIDAOUI
	SAINT MEDARD D'EYRANS	Monsieur BERLAND	Monsieur CHEVALIER
	SAINT MORILLON	Monsieur LAMBEL	Madame BOURGADE
	SAINT SELVE	Madame DEHAYE	Monsieur MORENO
	SAUCATS	Madame LAMEIRA	Monsieur LAROCHE



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/138

**OBJET : MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DE LA  
COMMUNE DE SAUCATS AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES**

8b	<b>SOUS COMMISSION RÉGIMES HYDRAULIQUES</b>		
	<b>COMMUNES</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
	AYGUEMORTE LES GRAVES	Madame FABRIKEZIS	Madame ZORZANO
	BEAUTIRAN	Monsieur BARRÈRE	Monsieur TARTAS
	CABANAC ET VILLAGRAINS	Madame CAUSSÉ	Monsieur GUIRAUD
	CADAUJAC	Monsieur RIDET	Monsieur MONGE
	CASTRES GIRONDE	Monsieur DURAND	Madame DURAND
	ISLE SAINT GEORGES	Monsieur LALANNE	Monsieur PATROUILLEAU
	LA BREDE	Monsieur FREY	Monsieur GRAVELINES
	LEOGNAN	Monsieur EVENE	Madame PERPIGNAA GOULARD
	MARTILLAC	Monsieur CLAVERIE	Monsieur MIALHE
	SAINT MEDARD D'EYRANS	Monsieur BERLAND	Monsieur CHEVALIER
	SAINT MORILLON	Madame SIMON CHEYRADE	Madame SACCON
	SAINT SELVE	Monsieur BORDELAIS	Madame DEHAYE
	SAUCATS	Madame GIRAUDEAU	Monsieur LAROCHE

- Confie au Président de la Communauté de Communes le soin de mettre en place lesdites commissions et accomplir toutes les démarches nécessaires et utiles à l'exécution de la présente délibération,
- Précise que la composition de ces commissions devra respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée.

Fait à Martillac, le 25 novembre 2020

**Le Président de la CCM**  
Bernard FATH

*Document signé électroniquement*

